

NOTICE D'UTILISATION

CATÉGORIE I = EN420:2003
CATÉGORIE II = EN388:2016

A - UTILISATION

Le présent mode d'emploi du produit d'équipement de protection individuelle, tel que défini au Chapitre 1, Article 3 - RÉGLEMENTATION (UE) 2016/425 pour l'« Utilisation » doit être utilisé et/ou intégré en combinaison avec les informations spécifiques qui sont mentionnées ou indiquées sur/ou à l'intérieur de chaque emballage. Ces gants ont été conçus pour protéger les mains contre divers niveaux de risques mécaniques. Ils respectent et incluent des marquages imprimés conformément aux exigences de la RÉGLEMENTATION (UE) 2016/425. Les gants respectent et sont testés conformément aux exigences de santé et de sécurité en vigueur énoncées dans l'Annexe II, y compris l'évaluation de la conformité en vigueur référencée au Chapitre IV de la RÉGLEMENTATION (UE) 2016/425. N'utilisez les gants que pour l'objectif prévu tel que stipulé par les marquages sur les gants et les icônes de référence ci-dessous :

Protection contre les risques mécaniques



A B C D E P
EN 388:2016

- A. Résistance à l'abrasion (niveaux de performance 0 à 4).
- B. Résistance aux coupures de lames (niveaux de performance 0 à 5 ou « X » si un test TDM a été effectué).
- C. Résistance au déchirement (niveaux de performance 0 à 4).
- D. Résistance à la perforation (niveaux de performance 0 à 4).
- E. Résistance aux coupures TDM ISO EN 13997 (niveaux de performance A à F).
- P. Protection contre les chocs (facultatif) - gants fournissant une protection contre les chocs au

dos des gants qui ont été conçus et fabriqués pour comporter des coussinets amortisseurs complémentaires en vue d'assurer la protection contre les chocs (ne s'applique pas aux doigts des gants qui ne peuvent pas faire l'objet de tests parfaits).



EN 420:2003
+A1:2009

AVERTISSEMENT : les niveaux de performance établis pour les gants sont basés sur des tests effectués sur la zone de la paume des gants. Les icônes ci-dessous peuvent apparaître comme marquages de gants selon les tests effectués sur les gants et pour déterminer l'utilisation.

Le produit respecte les exigences des principes européens sur les équipements de protection individuels tels que stipulés dans la RÉGLEMENTATION (UE) 2016/425.

Veuillez lire le mode d'emploi avant d'utiliser les gants.

Si vous avez des questions concernant ces instructions ou toute application spécifique, contactez un représentant Foussier aux coordonnées stipulées ci-dessous.

B- PRECAUTION D'EMPLOI

1. Ne jamais utiliser ces gants avec des produits chimiques.
2. Ne jamais utiliser ces gants avec des lames dentées.
3. Les gants ne devraient jamais entrer en contact avec des flammes nues.
4. Les gants ne devraient pas être utilisés s'il existe un risque d'emmêlement avec des éléments mobiles de la machine.

5. Avant toute utilisation, veuillez inspecter les gants pour détecter d'éventuelles défaillances ou imperfections. À des fins de traçabilité, le numéro du produit est indiqué sur le marquage des gants. Le numéro de lot apparaît sous forme d'étiquette blanche ou d'emballage intérieur ou d'étui en carton et est identifié par « No. de commande _____ ».

6. Évitez de porter des gants endommagés, sales ou usés.

7. Veuillez à avoir la bonne taille de gants. Reportez-vous au tableau ci-dessous :

DIMENSION	XS - 6	S - 7	M - 8	L - 9	XL - 10	XXL - 11
LONGUEUR MINIMALE DES GANTS (mm)	220	230	240	250	260	270

C - INGREDIENTS / INGREDIENTS DANGEREUX

Certains gants peuvent contenir des ingrédients reconnus comme pouvant causer des allergies chez les personnes sensibilisées, qui peuvent développer des réactions de contact irritantes et/ou allergiques.

Si des réactions allergiques se produisent, veuillez immédiatement obtenir des conseils médicaux « professionnels ».

D - INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

Stockage et expiration : S'ils sont stockés dans un environnement sec et frais éloigné de la lumière directe du soleil, les matières des gants ne se détérioreront pas, cependant, la taille pourrait être affectée.

Nettoyage : si les gants sont lavés, Foussier ne sera pas tenu responsable de la performance du gant ou des dommages, défauts et/ou imperfections qui pourraient en résulter.

E - ELIMINATION

Après utilisation, il se peut que les gants soient contaminés par des matières infectieuses ou dangereuses. L'élimination des gants doit se faire conformément aux Réglementations des autorités locales.

Jetez ou incinérez dans des conditions contrôlées.

Des copies des déclarations et dossiers techniques sont conservées et peuvent être récupérées ici :

FOUSSIER - ZA du Monné, 21 rue du Châtelet, 72700 ALLONNES, FRANCE

Tél. + 33 (0) 2 50 821 821 - www.foussier.fr/docs/

Précautions d'emploi : Gant de protection pour un usage général, contre les risques mécaniques sans danger de risques chimiques, micro-organismes, électriques ou thermiques. Chez certains individus, le latex naturel peut entraîner des allergies, dans ce cas stopper l'utilisation et consulter un médecin.

Ce gant ne contient pas de substances connues comme étant cancérigènes, ni toxiques. Ne pas utiliser hors de son domaine d'utilisation. Aucun nettoyage ni entretien particulier. Stockage à l'abri de la lumière et de l'humidité. Conforme aux normes européennes EN420:2016 (dextérité 5) et EN388:2016. Les niveaux sont obtenus sur la paume des gants.